



Sommaire

<i>Votre éolienne citoyenne à Fernelmont</i>	<i>p 2</i>
<i>Projet Fernelmont : rappel et suivi</i>	<i>p 3</i>
<i>Investir dans les énergies vertes</i>	<i>p 3</i>
<i>Fin de la prime Quali watt</i>	<i>p 4</i>
<i>Projet de Liernu : permis délivré !</i>	<i>p 5</i>
<i>COCITER : 4 soleils pour vous !</i>	<i>p 6</i>
<i>Enquête sur le pacte énergétique : débriefing</i>	<i>p 6</i>
<i>29 jours d'autosuffisance aux bioénergies en Belgique pour 2017!</i>	<i>p 7</i>

Cher coopérateur, chère coopératrice,

Pour une partie d'entre vous, c'est peut-être la première fois que vous recevez cette newsletter de la coopérative Champs d'énergie. C'est qu'entre le 1^{er} août 2017 et le début de cette année 2018, une campagne de mobilisation battu son plein et a eu pour résultat de doubler le nombre de coopérateurs/coopératrices. Nous sommes aujourd'hui plus de 600 sociétaires. Merci à tous pour votre rôle dans cette opération. Le capital nécessaire à la création de la société d'exploitation de l'éolienne n° 1 du nouveau parc de Fernelmont a lui aussi été récolté. Nous nous activons pour finaliser les aspects financiers et juridiques de l'opération. Pour accueillir les nouveaux coopérateurs et coopératrices mais aussi pour informer tout le monde de l'évolution du projet, nous vous invitons à une **Assemblée Générale extraordinaire le dimanche 25 mars 2018 (qui se tiendra à Marchovelette). Cette assemblée sera précédée d'une visite du chantier et d'une auberge espagnole pour ceux qui le souhaitent.** Une convocation vous a été envoyée à ce sujet. Nous espérons vous y voir nombreux !

614

Coopératrices/coopérateurs dans notre coopérative !



Votre éolienne citoyenne à Fernelmont : un projet qui devient de plus en plus concret !

Nous sommes au cœur de l'hiver maintenant et le chantier de l'éolienne citoyenne se poursuit tant bien que mal. La phase de sondage des sols a été clôturée fin 2017 avec des résultats satisfaisants sur des terrains assez homogènes qui ne devraient pas réserver de grandes surprises lors des fondations.

Alors que les accès et voiries auraient dû être terminés pour le 10 février, la pluie et la neige ont compliqué le travail. Avec un temps plus sec les travaux reprennent pour les quatre éoliennes, et en parallèle, la pose des câbles le long des voiries a débuté le 12 février ainsi qu'un forage sous l'autoroute pour passer les câbles d'un côté à l'autre. Tous ces travaux devraient être terminés avant le 25 mars et nous pourrions ainsi vous proposer une visite des lieux en prélude à l'Assemblée Générale Extraordinaire. Les fondations commenceront en avril.

Du côté des perspectives de votre coopérative, elles sont bonnes ! Vous le lirez aussi ici dans cette 20^{ème} newsletter ! UN permis a été accordé pour le projet de Liernu suivi par notre partenaire Nosse Moulin (coopérative citoyenne énergétique de Gembloux). Nous devrions y être associés si le projet est confirmé (absence de recours). Nous/vous pouvons/pouvez donc poursuivre l'agrandissement du cercle des coopératrices/coopérateurs !



Photos du chantier des éoliennes. Forage pour passer les câbles.

Projet Fernelmont : rappel et suivi

Les éoliennes auront une hauteur de 95 mètres, comparable aux trois éoliennes existantes près du zoning de Fernelmont. La capacité de production d'une machine sera de +/- 7.000 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation standard de +/- 1.800 ménages. Sur 20 ans, notre éolienne permettra d'éviter plus de 56.000 T CO2, soit les émissions moyennes de plus de 280 ménages pendant la même période.

Suite du planning :

- Livraison et montage des éoliennes danoises VESTAS V112 : Juin – Juillet 2018
- Raccordement au réseau et mise en fonctionnement des éoliennes : Septembre - Octobre 2018

Pour suivre le chantier mois après mois : <http://www.champsdenergie.be/suivi-projet-fernelmont-ii/>

Et sur Facebook : <https://www.facebook.com/champsdenergie/>



Exemple du modèle Vestas V112 ici employé en Off shore

Investir dans les énergies vertes : bien plus qu'une tendance

En cette période de fort vent les éoliennes tournent à plein régime. Un autre courant, celui de la transition énergétique, semble s'installer dans le secteur des investissements. Il semble que cela soit le moment pour les investisseurs de profiter de l'attention croissante portée aux énergies renouvelables. Au cours des six dernières années, les performances des investissements durables sont au moins équivalentes à celles des investissements « classiques ». Les gens investissent dans des technologies durables non pas comme une alternative aux prix (trop) élevés du pétrole, mais parce qu'ils se sentent véritablement concernés par la question du climat. Si vous investissez dans des fonds environnementaux dédiés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, vous obtiendrez non seulement un bon rendement, mais contribuerez également à un avenir meilleur pour vos enfants et petits-enfants.

D'autre part le PDG de Total estime qu'on risque de manquer de pétrole après 2020 parce que les investissements de recherche ont été faibles à cause de prix bas. Par contre le gaz se porte bien, ce qui est une bonne nouvelle pour le climat, car il émet deux fois moins de CO2 que le charbon, souligne-t-il.

Les éoliennes ont produit le 22 octobre 2017 un tiers de la consommation d'électricité du pays.

C'est un record. Jamais auparavant les éoliennes belges n'avaient couvert une telle part de notre consommation d'électricité.

Les éoliennes du pays situées en mer et sur terre ont produit ensemble environ 2 000 MW entre 3h00 et 4h00, sur une consommation d'électricité d'environ 7 000 MW. *C'est un nouveau record belge, avec 28% d'énergie éolienne.*

Il y a 10 ans, produire 2 000 MW grâce aux éoliennes semblait encore un rêve peu réaliste en Belgique, Aujourd'hui, c'est possible

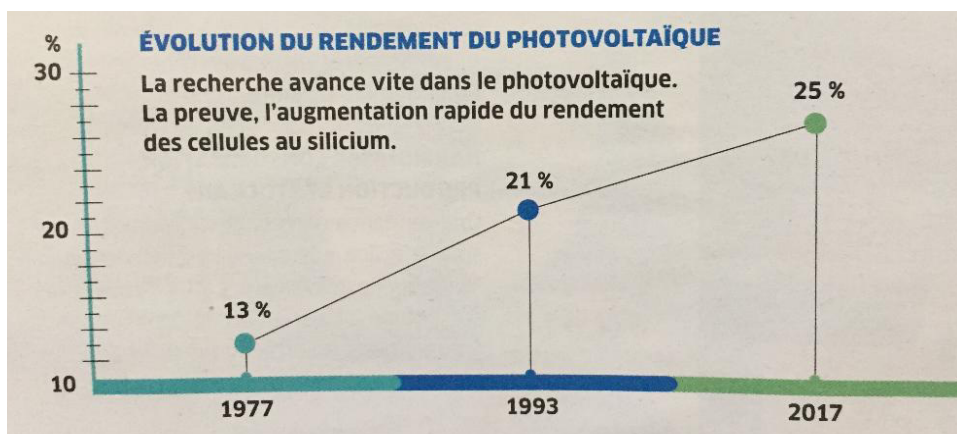
D'ici à 2025, on pourrait tout à fait doubler la part de l'énergie éolienne.

Fin de la prime Qualiwatt : ce qu'il faut comprendre.

Le système des primes Qualiwatt est arrêté au 30/06/2018. Ceci fait suite à une étude de la CWaPE sur le sujet.
En bref :

- Par rapport au lancement de Qualiwatt en 2014, les installations photovoltaïques sont maintenant 30 % moins chères et bien plus performantes (voir illustration).
- Entre le premier semestre 2014 et le premier semestre 2018, le montant moyen de la prime de base a diminué de 624 euros pour une installation type (montant moyen de la prime de base 2014 = 991 euros ; janvier 2018 = 367 euros) Concernant la prime complémentaire (qui était prévue pour les clients reconnus comme clients protégés ou avec des revenus précaires), elle est nulle car la rentabilité de 6,5 % a déjà été dépassée.
- A l'heure actuelle, le taux de rendement est bien supérieur à l'objectif initial. En effet et à titre d'exemple, il est estimé par la CWaPE que les primes actuelles donneront aux installations photovoltaïques d'une puissance inférieure ou égale à 10 kW mises en service entre le 01/01/2018 et le 30/06/2018 un taux de rentabilité compris entre 7,3% et 8,4%.
- Investir dans des panneaux photovoltaïques est devenu **un investissement rentable et essentiel**, et ce sans système de primes.

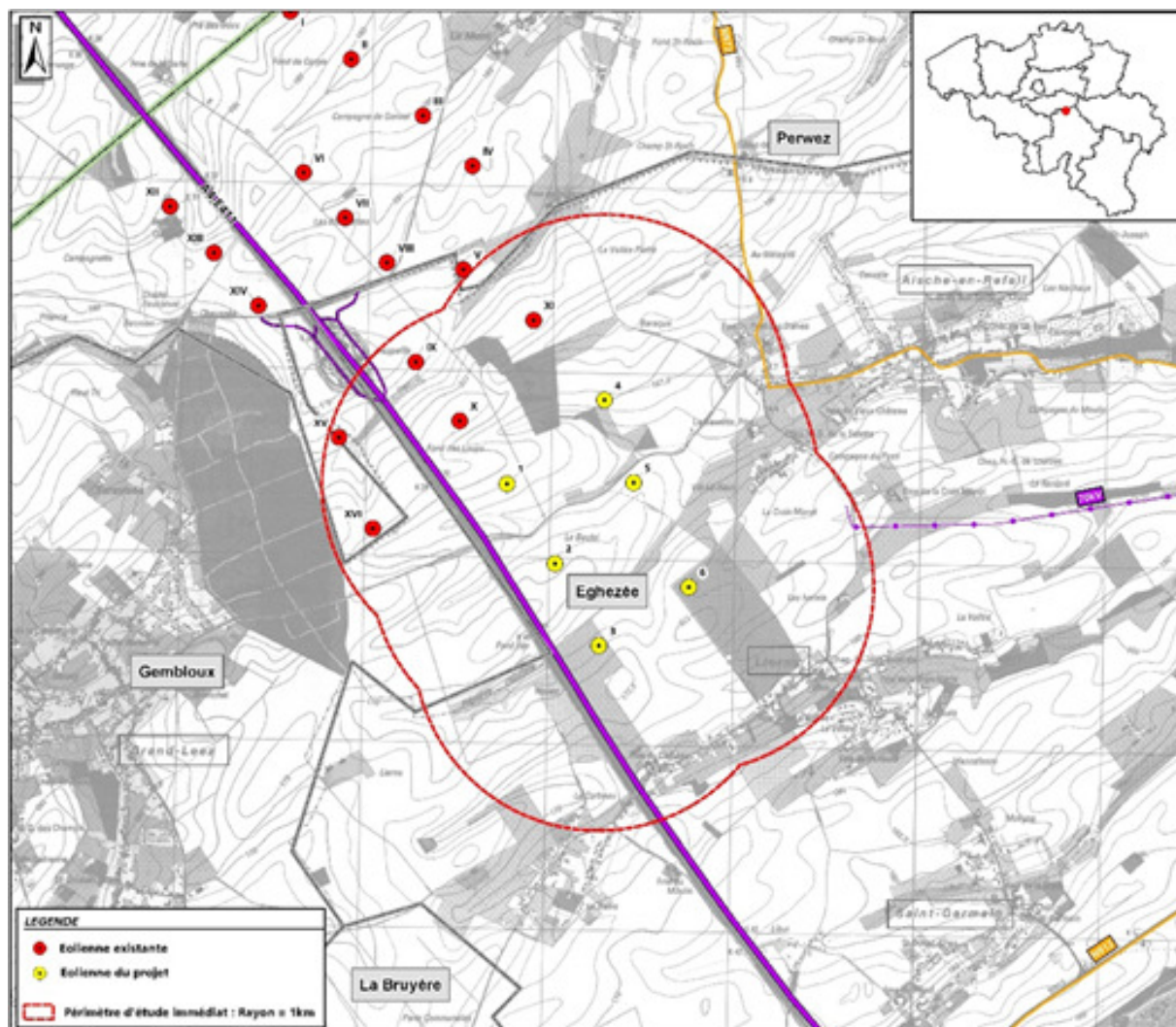
Infos complémentaires ici : <https://energie.wallonie.be/fr/21-12-2017-fin-de-la-prime-qualiwatt.html?IDD=126999&IDC=8187>



Projet éolien de Liernu/Aishe en Refail : permis délivré

Le vent très soutenu observé en ce début 2018 nous a apporté d'excellentes nouvelles. En effet, le lundi 08 janvier, le ministre Di Antonio a finalement **délivré le permis pour le parc éolien de Liernu / Aishe-en-Refail** ! Une possibilité de recours contre ce permis est encore possible, mais peu probable.

Pour rappel, ce [projet de 6 éoliennes](#) est situé le long de la E411, au nord de Liernu et à l'ouest d'Aishe-en-Refail, dans le prolongement sud du parc existant, voir points jaunes ci-dessous:



Une fois opérationnelles, ces six éoliennes permettront d'alimenter 9 500 ménages en électricité verte.

Ce projet est porté par les développeurs Eneco et EDF-Luminus. Il est à l'étude depuis plus de 5 ans et demi. Initié en 2012, 3 études d'incidence sur l'environnement et 3 demandes de permis unique ont été nécessaires (première implantation en 2012, nouvelle implantation en 2013, nouvelles normes de bruits en 2016).

Suite à un accord de collaboration entre les développeurs et la coopérative Nosse Moulin, **un des six mâts sera construit puis exploité par Nosse Moulin** et ses partenaires coopératifs HesbEnergie et Champs d'Énergie.

Les bénéfices générés par la vente de l'électricité produite par cette éolienne, estimée à 5 770 MWh/an, et des certificats verts associés seront donc entièrement à l'avantage des citoyens propriétaires-producteurs, et de la communauté locale étant donné la finalité sociale de la coopérative, annonce Geoffroy Daneau.

COCITER : 4 soleils. pour vous ?

Produire de l'électricité 100% renouvelable et 100% citoyenne, c'est bien, la consommer, c'est mieux

Comptoir Citoyen des Energies est une **société coopérative wallonne** dont CLEF est l'une des coopératives fondatrices. **Son but est de proposer aux citoyens**, et plus particulièrement aux coopérateurs, la possibilité **de consommer l'énergie produite grâce à leurs investissements**.

[1re au classement Greenpeace 2017](#) (4 soleils et 20/20) des fournisseurs d'électricité belge, COCITER propose un "circuit court" de l'énergie.

Si vous n'êtes pas encore client de COCITER, n'hésitez plus à adhérer ! En tant que coopérateur, vous bénéficierez chaque année d'un prix préférentiel sur l'abonnement fixe dans votre facture d'électricité.

De plus, le changement de fournisseur est gratuit, et COCITER s'occupera des formalités avec votre ancien fournisseur. **Attention cependant, si vous avez des panneaux photovoltaïques, prenez contact avec Fabienne Müller (080 68 57 38) pour déterminer le meilleur moment pour effectuer le changement**, en principe le mois de votre relevé annuel.

Intéressé ? Alors foncez, [rendez-vous ici](#) pour effectuer une simulation de prix et voir l'offre de COCITER pour votre ménage.

Donnez un sens à votre courant avec COCITER !



Enquête sur le pacte énergétique : débriefing

Lors de notre dernière newsletter nous vous proposons de participer à cette enquête lancée par la Ministre en charge. En voici les résultats.

En vue de la rédaction du pacte énergétique interfédéral, une consultation publique auprès des citoyens a été organisée du 17/10/17 au 05/11/17 sous forme d'un questionnaire en ligne. Cette consultation révèle des éléments essentiels à l'élaboration d'un pacte énergétique répondant aux aspirations des citoyens. Quelques 32000 réponses ont ainsi été recueillies. Parmi les réponses on notera notamment :

- Une écrasante majorité **POUR** les énergies renouvelables (97%)
- 58% sont **POUR** une transition énergétique plus rapide
- 85% sont **POUR** la suppression des incitants pour l'usage des énergies fossiles
- 91% souhaitent **participer** personnellement à la transition énergétique
- 78% souhaitent **investir** dans des projets d'énergie renouvelable dans le cadre de coopératives (panneaux solaires sur le toit d'un bâtiment, éoliennes, projets de rénovation)

Pour les personnes ayant répondu, si le pacte énergétique devait impérativement traiter d'une question, ce serait la **SORTIE DU NUCLEAIRE**.

Pour les personnes ayant répondu, la mesure nécessaire pour opérer de la meilleure manière qui soit la transition énergétique est : **LE COURAGE POLITIQUE**. A l'approche des élections, les tensions sont vives et ne permettent pas un débat serein en particulier au nord du pays.

Les coopératives REScoop ont collaboré à un briefing préparé par Inter-Environnement Wallonie qui aborde le soutien aux différentes filières d'énergie renouvelable. Un avis transmis aux décideurs politiques récemment. (Voir en particulier les points 2.3 et 2.4 qui concerne l'éolien) Vous trouverez ce document sur notre site à l'adresse : <http://www.champsdenergie.be/download/1750/>

29 jours d'autosuffisance aux bioénergies en Belgique pour 2017!

Si l'on convertit l'énergie produite en Belgique en équivalents jours, on comptabilise 29 jours d'autosuffisance grâce aux bioénergies en 2017. En Europe, on compte 41 jours d'autosuffisance. Les bioénergies : bois-énergie, bio méthanisation, miscanthus,... sont la principale source d'énergie renouvelable en Europe, devant l'éolien et le solaire. Leur importance est surtout liée à la production de chaleur dont une parle peu par rapport à l'électricité.

En Europe, les bioénergies comptent pour 61,3% de l'énergie renouvelable. Ce chiffre s'élève à 73% pour la Belgique et plus de 75% pour la région Wallonne. En Wallonie, le bois participe grandement à ces résultats. Il est à l'origine de la moitié (50 % avec 6805.4GWh) de l'énergie renouvelable produite.

Les bioénergies sont donc incontournables dans la transition énergétique et l'atteinte de l'objectif de 13% d'énergies renouvelables en Belgique à l'horizon 2020. (Source : Sud presse)

Nous voulons aussi apporter notre bois à l'édifice en espérant concrétiser un projet proposé au GAL Meuse & Campagnes avec la participation de **Coopeos**, récente lauréate d'un prix d'économie sociale pour son activité au Moulin de la Hunelle à Chièvres. Elle y transforme des déchets verts en combustibles alimentant des chaudières bois locales. La production de plaquettes nécessite de broyer le bois, de le sécher puis de le cribler, avec la plus petite empreinte écologique possible. Pourquoi pas demain à Fernelmont !

Pour le conseil d'administration, Roger Bourgeois, Quentin Mortier et Manoël Dujardin.